



1955 - construction maison Azam au Puech Issaly



1934 - mariage Edmond et Léone Azam



1936 au Puech Issaly avec de G à D: Jean-Pierre, Léone, Edouard et Albert Azam



1935 au Puech Issaly avec Jean-Pierre à G. et Paul Azam à D.



Joseph, Jean-Baptiste Tayac du Mas Ricard



Joseph et Elise Tayac du Mas Ricard



Service militaire - classe 1926  
Jean-Pierre Azam du Puech Issaly



*"l'arbre orchestre" à la Fabrèguerie*



*Meljac 14 juillet*







document extrait de "la UNE" de mars 2010: LA REVOLUTION A MELJAC - l'attaque du château



# JUGEMENT PREVOTAL.

## ET EN DERNIER RESSORT,

DU 13 MARS 1790.

*QUI condamne JEAN-PIERRE CHATARD, du Village de Potac, paroisse de Moularex, ANTOINE FAFRÉ dit SERIN, dud. Moularex, NOEL CUQ, Huissier à Crestoulès, & JEAN TEYSSEYRÉ, du luge du Clot, Paroisse de Meljac, à être pendus, MARIE-ANNE TEYSSEYRÉ fille à être enfermée au Château d'Auffonne pour six mois.*

CLAUDE DE CAIBOULAS, Écuyer, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, Prévôt-Général des Maréchaussées au Département de Haute-Guyenne.

**E**SENTRE M. le Procureur du Roi en la Maréchaussée, à la résidence de Rodez, Demandeur pour crime d'Attrolement avec port d'armes & expropriation des meubles & effets du Château de Meljac.

Contre lesdits Jean-Pierre Chatard; Noël Cuq; Antoine Fafré dit Serin; Jean Teyssière & Marie-Anne Teyssière sa sœur, & Jean Rouquan du village de la Rocaille, Accusés.

Vu par nous Prévôt-Général susd., l'entière procédure commencée à la Requête dud. Procureur du Roi, contre les susnommés, &c.

Par notre présent Jugement, de l'avis de la Cour Présidiale, jugeant prévôtalement & en dernier ressort, vu les charges, informations & autres procédures indiquées à la

Requête  
Antoine  
Accusé  
auteur

affichage du jugement prévôtal du 13 mars 1790 condamnant à la pendaison les auteurs de l'attaque perpétrée contre le château de Meljac le 18 février de la même année

col, tenant en ses mains une torche de cire ardente du poids de deux livres, au-devant de la porte de ladite Eglise, où il sera mené par led. Exécuteur, & là étant bûtu à genoux, déclarera, que témérairement & méchamment il a exproprié led. Château, & essayé d'enfoncer la porte de l'Eglise dud. Meljac, qu'il s'en repent, en demande pardon à Dieu, à la Nation, au Roi & à la Justice; l'avons en outre condamné & condamnons à être pendu & étranglé, jusqu'à ce que mort s'ensuive, à une Potence qui, pour cet effet sera dressée par led. Exécuteur sur lad. place du Bourg; Et sans avoir égard aux faits justificatifs, proposés par led. Cuq & Teyssière, les déclarant non pertinents & inadmissibles, les avons décrets & déclarons dûment atteints & convaincus de s'être trouvés avec les susdits Brigands, led. Cuq armé d'un fusil, & led. Teyssière d'une pique, &c.

Requête  
Antoine  
Accusé  
auteur

Bertrand, pour comble de malice, avons déclaré & déclarons led. Chatard duc-

led. Marie-Anne Teyssière, l'avons déclarée & déclarons dûment atteinte &



*Lourdes-Gavarnie avec de gauche à droite: Louis Mazars, Paul Bousquet, Guy Mazars, Léopold Amat, Fernand Fraysse, Aimé Mouly, Clément Enjalbert et au 1er plan, Ernest Massol et Emile Bosc*



*1975  
Noces d'or  
de M.&Mme Ernest Mouly*

*avec de gauche à droite:*

*Le Père Molinier, curé de Meljac,  
Urbain BOUSQUET  
Ernest MOULY  
Pierre MOLINAT  
Maria MOULY  
Ernest POMAREDE  
Auguste GABEN  
Joseph TAYAC  
Justin AZAM*



*Faustin et Maria Mouly  
Le Bourg de Meljac*



*Gilberte et Aimé Mouly*  
(Castres-La Tapie de Meljac)

# ARMÉE DE TERRE ET ARMÉE DE MER



## ORDRE DE MOBILISATION GÉNÉRALE

Par décret du Président de la République, la mobilisation des armées de terre et de mer est ordonnée, ainsi que la réquisition des animaux, voitures et harnais nécessaires au complément de ces armées.

Le premier jour de la mobilisation est le Dimanche 2 Août 1914

Tout Français soumis aux obligations militaires doit, sous peine d'être puni avec toute la rigueur des lois, obéir aux prescriptions du **FASCICULE DE MOBILISATION** (pages colorées placées dans son livret).

Sont visés par le présent ordre **TOUS LES HOMMES** non présents sous les Drapeaux et appartenant :

1° à l'**ARMÉE DE TERRE** y compris les **TROUPES COLONIALES** et les hommes des **SERVICES AUXILIAIRES**;

2° à l'**ARMÉE DE MER** y compris les **INSCRITS MARITIMES** et les **ARMEMENTS** de la **MARINE**.

Les Autorités civiles et militaires sont responsables de l'exécution du présent décret.

Le Ministre de la Guerre,



Le Ministre de la Marine,



Fontassin 1914

2 août 1914

|   |                                              |
|---|----------------------------------------------|
| 1 | HAUTE-LOIRE, DORDOGNE, CREUSE, INDRE, ALLIER |
| 2 | PYRÉNÉES, CANTAL, LOT                        |
| 3 | SAVAST                                       |
| 4 | SAVAST                                       |
| 5 | SAVAST                                       |
| 6 | SAVAST                                       |
| 7 | SAVAST                                       |
| 8 | SAVAST                                       |
| 9 | SAVAST                                       |

# LA DÉPÊCHE

JOURNAL DE LA DÉMOCRATIE

|   |                                              |
|---|----------------------------------------------|
| 1 | HAUTE-LOIRE, DORDOGNE, CREUSE, INDRE, ALLIER |
| 2 | PYRÉNÉES, CANTAL, LOT                        |
| 3 | SAVAST                                       |
| 4 | SAVAST                                       |
| 5 | SAVAST                                       |
| 6 | SAVAST                                       |
| 7 | SAVAST                                       |
| 8 | SAVAST                                       |
| 9 | SAVAST                                       |

ABONNEMENTS : 3 Mois 4 Mois 1 An  
France et Colonies... 5 fr. 10 fr. 20 fr.  
Étranger... 6 fr. 12 fr. 24 fr.  
Se peut adresser sans frais dans tous les Bureaux de Poste

5<sup>c</sup>

DIRECTION : TOULOUSE, 57, Rue Bayard

Dimanche 2 Août 1914

45<sup>e</sup> Année. — N° 16.805

BUREAUX DE PARIS : 4, Faub. Montmartre

5<sup>c</sup>

La PUBLICITÉ est REÇUE :  
Aux Bureaux et chez les Correspondants de La Dépêche  
à Paris, 4, Faubourg Montmartre  
et dans tous les Agences de Publicité

## LA MOBILISATION GÉNÉRALE ORDONNÉE

### JAURÈS

Jaures n'est plus. Le lâche et abominable attentat qui endeuille notre France républicaine met en deuil notre maison. Sur la tombe où l'illustre ribou, assassiné par un dément, va disparaître à jamais, la Dépêche doit lire la première à déposer le tribut d'une profonde douleur et d'une affection fidèle. Car Jaures fut pour nous plus qu'un collaborateur. Il fut même plus qu'un ami. C'est dans cette maison qu'il naquit, voilà longtemps, à cette vie politique où il devait conquérir une place des plus hautes, et, en le perdant aujourd'hui, c'est un peu de nous-mêmes que nous perdons, de notre chair, de notre sang.

Ce que Jaures fut ici, tous nos lecteurs le savaient depuis plus d'un quart de siècle. Il a pu arriver que l'audace de ses doctrines ébranlât un grand nombre de nos amis et provoquât les mêmes de justes contradictions. Il a pu arriver également que la généralité de ses rêves humanitaires, s'accordant mal aux brutales réalités dont nous sentons aujourd'hui l'horrible étreinte, inquiétât des esprits qui, en fait de patriotisme, redoutent d'autant plus les illusions qu'elles se situent dans un plus noble avenir. Mais c'est l'honneur de notre maison d'offrir une libre tribune à tous les hommes de bonne foi et de bonne volonté. Jaures était de ces hommes. Si, aux yeux de quelques-uns, il pécha par des erreurs de pensée ou par des erreurs de tactique, il ne faut pas oublier que ces erreurs sont inévitables et que la condition même des luttes pour la liberté, et que, chez Jaures, elles s'excusaient par l'élan de la plus rare conscience. Même dans ses re-

### Papotages

BRUTILLAS

Dans pays, deux méthodes. Le National Zeitung, un bon petit journal allemand qui ne sort pas d'eau dans sa bière, tient des propos de ce genre : « Le saint-père du Dieu de Londres aura fait à faire à elle tout qu'il lui en a que nos soldats ont fait de l'autre côté des Vosges. Nous devons cracher à la France 30 milliards », etc., etc. Ne nous attendons pas trop à ces idées. Opposons-les simplement ce petit fait. A Paris, jadis sur, dans un café des boulevards, deux consommateurs s'entretenaient de la situation. A la table voisine, un monsieur entre deux-âges lisait un journal allemand en traduisant sa chape. A un moment donné, il prit son journal et l'apporta sous le nez des deux interlocuteurs. La conversation était indiscutable. Il y eut des protestations, des cris, des mots très vifs. Un article se forma autour de l'homme à la chape qui avait pu passer un fort mauvais quart d'heure. Et cependant, malgré Notre-Dame de Lourdes qui répare, paraît-il, les ex-cités, personne ne cassa les os de l'insolent. Ces pauvres diables de Français ont tout de même plus d'esprit que les Ben-Bouff-Toujours de Berlin.

— François-Joseph a dit-on, tort au pape. L'empereur ditait au pontife qu'il avait les sentiments les plus basiques et conclut en fermant des yeux pour qu'il glisse à Dieu de protéger l'Europe contre son élan. Cela ne vous rappelle-t-il pas le singulier propos de l'assassin — remerciez bien que le ne compare pas le monde à un assassin — qui disait : « J'avais peur d'être bien pris le Salmirac avant de commettre mon crime. Le Salmirac n'a pas été mon bon. Que le nom de Salmirac soit béni ! »

— On remarque beaucoup l'attitude de M. Gaston Hervé, qui est présentement le plus ardent des socialistes. M. Aristide Briand a qui l'on faisait lire les articles de M. Hervé, avait dit, paraît-il : « C'est effrayant ce qu'on s'agit un homme peut changer ! »

— Guillaume II peut pour lire très peu. C'est pourquoi le quatrième ou cinquième fait que, par ses allures ou par ses déclarations, il fait passer son l'Europe le

Amis de la Constitution, jusqu'au moment où il rédigeait à Laysbach, le Télégraphe d'Alsace, organe du gouvernement français, 30 millions de pleins d'aventures ; il fréquentait les sociétés secrètes, il complotait, il écrit des pamphlets et notamment celle Napoléon, qui le fit surveiller de près par la police de l'Empire.

Son inspiration était fort breuvienne ; on constatait dans la vie fut toute pareille. Il lit, prévoyait tout, ses actions comme ses pensées, ses convictions politiques comme ses druides, il attendait les dernières nouvelles de sa vie pour leur une place. Son mariage avec Liberté-Congrès-Béatrice Chava (on s'appelait ainsi quand on était aux premières jours de la Révolution) lui calma à peine. Il courut en cours de littérature à Dole, 1880, assurément, exilant pour aller chercher fortune à la Nouvelle-Orléans, devant secrétaire d'un Anglais, le chevalier Croft, qui s'était établi à Amiens pour corriger Horace, mais il cherchait à éclairer le texte par une meilleure ponctuation. Noddy a raconté les curieux épisodes de sa vie dans une remarquable biographie. Il se met bientôt en scène sous le nom de Maxime Odier. Le chevalier Croft est devenu le chevalier Grose. Le portrait de Robert Grose a fait divertissant, mais cela devient vite un sentimentalisme et un romantisme. Le chevalier Croft était un être bien plus curieux encore que la Grose de Noddy. Je puis dire l'Histoire éclairée par la poétique, ou Noddy peut-être à collaborer pour le volume paru à Paris en 1880, par où il se vengeait à Amiens. Il est plein des notes les plus curieuses qu'on voit sous le regard d'Hervé les noms les plus illustres : Molière, Grotte, Cervantes, Chateaubriand, Voltaire et de l'Empire, François de Neuchâtel et lord Chatham, entre tous les littérateurs français et anglais. C'est dans l'Histoire de Croft qu'on trouve les seuls renseignements sur l'histoire anglaise. Gravelle, l'acteur du Dernier Homme, tout cela mène à force réfléchir sur la politique anglaise et sur l'importance des virgules. Je suis surpris que Noddy n'ait point fait ménage durable avec un esprit si voisin du sien, quoique beaucoup plus étendu. C'est en quel-que sorte l'Anglais romanesque qu'il a dirigé le Télégraphe d'Alsace. C'est à lui qu'on a dû la collaboration de la Gloire, le plus remarquable de l'histoire. Il rapporte d'ailleurs mieux que ses collègues allemands, les romans, Jean Stogor, Mendocille de Nozau et Simon et les livres de la nuit, autres romans, et la suite de l'histoire. C'est encore le télé-

graphique venant dans la salle des passagers, même pendant les périodes de crise. Et alors, est-il passé son après-midi dans une commission à l'aller pied à pied pour une idée, il se baladait en bonnet, ou, tout au moins, toujours de bonne humeur, il causait. Voulez-vous des idées ? En voilà ; des notes ? Il en fait ; des anecdotes ? Il en a une dizaine ; et soudain, il fit d'un rire énorme qui emplissait la salle et qui appelle autour de lui tous ceux qui

n'avaient pas encore pris place dans le cercle.

Et des circonstances comme celles que nous traversons. Il a représenté le calme et l'insouciance. On sait combien l'atmosphère du Palais-Bourbon est alors fièvre, et quelle crise y occasionne les plus étranges nouvelles. M. Jaures, sans phrase, sans embellissement, mettait les choses au point. Sans doute, il était lui-même porté à se faire écouter sur l'action

socialiste démocratique dans d'autres pays, mais quand il l'appliquait dans ces petites amicales, elle prenait une force inconnue et par moment, on était tenté de croire, jusqu'à d'ailleurs, se faisait-il illusion ? Il me semble qu'il voulait se faire illusion à ce sujet, convaincu qu'il était que les idées se propagent par la volonté, et que pour créer un mouvement, il faut d'abord y croire.

FRELON.

## Vers la Guerre Européenne

### L'Allemagne, par la remise d'un ultimatum à la France et à la Russie, paralyse les derniers efforts de la Diplomatie.

## ET LA FRANCE MOBILISE



La mobilisation générale a été connue dans la soirée de samedi 1<sup>er</sup> août dans nos campagnes. Le tocsin a appris la grave nouvelle à nos populations rurales.

Partout elle a été accueillie sans affolement et sans peur. Dès dimanche et lundi surtout, nos chers villages se sont vidés. De très nombreux mobilisés sont partis après avoir embrassé leurs familles et après avoir confié la moisson aux femmes, mères, épouses, sœurs et aux vieux parents... Propriétaires, fermiers, ouvriers agricoles, domestiques, dans un même élan fraternel, courent là où leur devoir les appelle.

Dans quelques jours, la mobilisation sera terminée, et chacun fera son devoir. Nous n'avons pas voulu la guerre, nous ne l'avons pas provoquée, nous ne la craignons pas.

Contre les hordes allemandes affamées de sang, jalouses de notre beau et fertile pays, ainsi que de ses richesses, nous allons défendre notre terre, notre histoire, nos familles, le sol où reposent nos morts, où nous reposerons demain, sur lequel nous vivons, sur lequel vivront nos enfants.

Pour empêcher que notre chère France tombe sous le joug de la botte prussienne, pour conserver notre pays puissant, libre et fort, quel Français n'est pas prêt à tout lui sacrifier, y compris la vie ?



Monument aux Morts  
de Rullac Saint Cirq

Le Journal de l'Aveyron  
2 août 1914

## Appel aux instituteurs.

Le Gouvernement adresse aux Instituteurs de France l'appel suivant :

« Les instituteurs qui ne sont pas appelés sous les drapeaux n'hésiteront pas à faire au pays le sacrifice de leurs vacances. Ils resteront à leur poste jusqu'à la fin de la crise. Ils offriront leur concours aux autorités civiles et militaires. Tout citoyen trouvera près d'eux des conseils, tout père de famille du réconfort. Ils auront soin de mettre la population en garde contre les fausses nouvelles, lui rappelant que seules les dépêches officielles méritent créance. Ils donneront dans chaque commune l'exemple du sang-froid et du zèle patriotique comme leurs collègues plus jeunes donneront dans chaque régiment l'exemple de l'héroïsme. »

Cette Circulaire ne fait pas explicitement mention des institutrices ; mais il est évident qu'elle n'exclut pas leurs services, car, beaucoup plus nombreuses que les instituteurs, dont une grande majorité ralliera les casernes et les régiments, elles seront, grâce à leur présence, un réconfort pour des familles privées de leurs chefs et qui chercheront autour d'elles des figures amies. Les institutrices de l'Aveyron comprendront et feront donc, elles aussi, leur devoir.

Une dépêche rectorale invite de même les directeurs, les directrices et les économes des divers établissements d'enseignement secondaire et d'enseignement primaire supérieur à rester à leurs postes ou à les rejoindre d'urgence. (Communiqué de l'Inspection académique.)

